

Le Mot du Maire

Hessoises et Hessois , chers concitoyens,

Voici le 38^{ème} « Hesse-Infos », dans lequel, comme dans les bulletins municipaux précédents, la première page me permet de m'entretenir épistolairement avec vous tous sur la vie de notre commune. C'est un emplacement privilégié que cette page, puisque mes mots arrivent ainsi dans tous les foyers. Je vous remercie de prendre quelques minutes pour les lire, afin d'être tenus au courant des « affaires » communales.

Au cours de ce premier semestre 2010, les événements les plus marquants ont concerné les finances, ce qui, certes, ne devrait guère vous étonner. Vous trouverez dans les pages suivantes le budget communal, ainsi que le budget de l'eau. Vous constaterez que les résultats sont sains et les prévisions raisonnables. Néanmoins, il est nécessaire que nous restions très vigilants, car de nombreux travaux sont encore à entreprendre, dont les coûts ne sont pas des moindres. N'oublions pas que les diverses subventions que nous ne manquerons pas de solliciter, de décroissantes qu'elles sont aujourd'hui, risquent fort de se faire rares demain.

Je vous avais annoncé la réfection de la voirie dans trois rues du centre du village. Le chantier prendra un peu de retard et ne sera entrepris qu'au printemps 2011, afin que les travaux soient menés de front avec l'assainissement géré par la Communauté de Communes de la Vallée de la Bièvre. Ceci permettra de tout refaire en une seule opération et ne changera rien à la subvention du Conseil Général qui était étalée sur deux ans.

Au cours de cet été, la salle polyvalente verra son éclairage refait à neuf, ce qui terminera un ensemble de rénovations entreprises depuis 2007 dans cette salle. Auront ainsi été refaits ou rénovés : le chauffage au sol, le carrelage, la mise en conformité électrique, le branchement du gaz, la mise en conformité de la cuisine et l'éclairage .

L'école maternelle verra tout son équipement électrique refait, pour cause de vétusté. Ces deux ensembles de travaux ont bénéficié d'une Dotation de la Sous Préfecture, représentant 35% des dépenses.

L'église romane, bien éprouvée et affligée par la tempête du 28 février dernier, nous cause bien des soucis. Un premier sinistre concernant la toiture côté sud, antérieur à cette tempête, n'est pas pris en compte par l'assurance ! Pour le côté nord, l'assureur octroie la somme de 23.000 €. Le fait est là et il ne sert à rien de se lamenter : la toiture de notre église paroissiale doit être refaite. Le Conseil Municipal a inscrit une ligne budgétaire lourde et a lancé des demandes de subvention auprès du Conseil Général et du Ministère de la Culture. Les décisions dans ce domaine ne sont pas rapides, c'est le moins que l'on puisse dire, mais nous nous accrocherons. Une fois toutes les aides financières connues et avérées, quelle somme la commune devra-t-elle encore déboursier ? Le « tribut » risque d'être très lourd pour le budget communal ... Peut-être pourrions-nous organiser une vaste kermesse inter-paroissiale ? Toutes les suggestions seront accueillies et étudiées avec attention : n'hésitez pas à nous en faire part !

La carte communale fait ressortir plusieurs solutions d'extension constructible. Il appartiendra au Conseil municipal et aux diverses instances de contrôle de se prononcer en septembre.

Enfin, le contournement routier de Hesse, relancé par les services du Conseil général de Moselle, fait l'objet d'une réflexion approfondie des Conseillers municipaux, lesquels ont été informés des tenants et aboutissants du projet. C'est un dossier lourd de conséquences, nécessitant de se précipiter lentement et sereinement. La décision devrait être prise en septembre.

En attendant de voir chaque problème trouver la meilleure solution possible, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances. Et bon courage en l'avenir !

Gérard FLEURENCE